



LES ASSISES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Retour sur une démarche participative innovante

2020-2021



angers Loire
métropole
communauté urbaine

SOMMAIRE

Avant-propos, par Christophe Béchu, Président d'Angers Loire Métropole	5
Introduction	6
I - Les enjeux de la Transition écologique	7
1. Le contexte : la convention citoyenne pour le climat	7
2. Le choix de 7 thématiques.....	7
3. Une première enquête : « La Transition écologique, c'est quoi pour vous ? ».....	9
II - Relever ensemble le défi de la Transition écologique	10
1. Le lancement des Assises.....	10
2. Les différentes formes de participation.....	12
3. Le passage des contributions aux actions	14
III - Une démarche participative inédite : place aux votes	15
1. Le lancement du vote.....	15
2. Récit d'une campagne de vote.....	16
3. Une participation au rendez-vous.....	16
IV - Passer des idées aux actes	18
1. Les résultats du vote et premiers engagements politiques.....	18
2. Les priorités des habitants.....	19
3. Les suites de la démarche : la participation continue.....	20
Ouverture : Corinne Bouchoux, Vice-Présidente en charge de la Transition Écologique et des Déplacements.....	21

AVANT-PROPOS



Pourquoi des Assises de la Transition écologique ? Pourquoi initier une démarche qui nous a conduit, pendant un an, à imaginer ensemble, avec les acteurs du territoire, un futur plus résilient, plus sûr, plus respectueux du climat et de l'environnement ? Après tout, nous aurions pu nous en tenir à décliner les seuls engagements nationaux ou prolonger la feuille de route déjà ambitieuse tracée par notre communauté urbaine depuis 2014.

Conscients que la situation de notre planète devient de plus en plus alarmante mais qu'il n'est pas trop tard pour agir. Conscients que la crise sanitaire sans précédent que nous vivons est l'occasion de se réinterroger de manière plus pertinente sur nos modes de vie et de consommation. Conscients que les attentes citoyennes ont profondément évolué et qu'il nous faut travailler davantage le terreau de l'intelligence collective. Conscients qu'une grande partie des solutions se trouve dans nos communes et que les maires sont en première ligne pour s'engager avec leurs habitants dans cette grande transformation à opérer. Conscients enfin que la légitimité institutionnelle d'Angers Loire Métropole repose non seulement sur le pacte qui la lie quotidiennement aux communes dont elle est issue mais qu'elle n'a de sens que si elle s'inscrit dans une alliance solidaire de la société métropolitaine qui la dépasse et la porte, nous avons voulu réunir toutes les énergies pour relever ensemble et à notre niveau le défi la transition écologique sur notre territoire.

“ ...nous avons voulu réunir toutes les énergies pour relever ensemble et à notre niveau le défi la transition écologique sur notre territoire.

L'élaboration des Assises de la Transition écologique : agir face à l'enjeu est le fruit d'une démarche inédite à cette échelle en France, construite par les élus, les agents et les forces vives de la communauté urbaine. D'octobre 2020 à octobre 2021, malgré un contexte sanitaire contraignant, citoyens, élus, acteurs socio-économiques, responsables d'associations, collectifs, responsables d'institutions publiques et privées, Conseil de développement, services des communes et d'Angers Loire Métropole ont eu l'occasion de participer à des ateliers collaboratifs, à des rencontres. Accompagnés par des animateurs ou en autonomie, ils ont partagé leur perception des enjeux, puis mis en évidence les défis que la communauté urbaine se devait de relever pour assurer une véritable transition écologique.

Cette démarche volontaire s'inscrit d'ailleurs dans une longue tradition territoriale angevine de coopération entre des femmes et des hommes qui, très tôt, ont compris la valeur ajoutée du croisement des idées, de l'écoute constructive et de l'interagir. Les échanges ont été riches, ouverts et parfois passionnés. Ces multiples regards ont donné lieu à près de 1 000 propositions concrètes, synthétisées en 135 actions soumises au vote citoyen, susceptibles d'être mises en œuvre dans sept champs essentiels de notre vie quotidienne : se nourrir, de se déplacer, se loger, consommer, produire et travailler, vivre en bonne santé, s'épanouir. Puis au terme d'une consultation par vote préférentiel, ouverte pendant deux mois à l'ensemble de nos habitants, ce sont 63 actions qui ont été retenues pour faire plus et mieux en matière d'environnement. Ce n'est donc plus seulement l'institution qui conçoit et décide seule, mais bien cette société métropolitaine révélée au cours de ce travail qui interpelle, propose, approuve. Il ne s'agit plus de faire « pour » mais « avec » ceux qui vivent, travaillent, consomment...

En cela, les Assises de la Transition écologique d'Angers Loire Métropole constituent un cheminement partagé au long cours sur lequel se fondera la réussite de notre territoire.

Christophe BÉCHU

Président d'Angers Loire Métropole

INTRODUCTION

Aller vers une métropole zéro carbone. Telle est l'ambition fixée par Angers pour vous, la liste conduite par Christophe Béchu lors de la campagne des élections municipales de 2020. Conscients que « *notre territoire doit devenir résilient, c'est-à-dire compatible avec les enjeux climatiques* » et soucieux que « *chaque Angevin puisse être acteur de la transition écologique, l'équipe s'engage à réunir, une fois élue, des assises de la transition écologique mobilisant élus, associations, experts scientifiques et citoyens* ». Pour mener à bien ce projet, deux élues déjà bien engagées sur le sujet ont été chargées de la réflexion et de la future mise en œuvre : Hélène Cruyppenninck, consultante indépendante en éco-conception et Corinne Bouchoux, professeure de sciences économiques et sociales et ancienne sénatrice Europe écologie – les Verts.



Corinne Bouchoux

Vice-Présidente chargée de la transition écologique et des déplacements (Angers Loire Métropole)



Hélène Cruyppenninck

Adjointe à l'environnement et à la Nature en Ville (Ville d'Angers)

Si la transition écologique est au cœur du programme municipal à Angers, elle l'est aussi dans de nombreux programmes des 28 autres communes de la communauté urbaine. Plus de 250 engagements sont ainsi recensés pendant la campagne.

Dès l'installation de la nouvelle assemblée communautaire le 10 juillet 2020, Christophe Béchu, réélu président d'Angers Loire Métropole, propose alors aux maires de porter l'idée d'Assises de la transition écologique au niveau intercommunal. Unanimement approuvée, cette volonté commune se traduit immédiatement par la constitution en interne d'une équipe-projet, placée sous la responsabilité de la direction de la Transition écologique d'Angers Loire Métropole et accompagnée par le cabinet Auxilia Conseil.

Une première réunion a lieu fin août avec les maires et élus du conseil communautaire afin de poser le cadre et l'ambition. Il en ressort la volonté d'engager une démarche collective, positive et sincère, mais aussi adaptée à l'identité de chaque commune, afin de pouvoir être fédératrice et déclinable localement.

Cette démarche, qui vise à « *relever le défi de la transition écologique sur notre territoire* », trouvera ainsi sa signature : « *Agir face à l'enjeu* ». Retour sur une démarche participative inédite.

Les grandes étapes des assises

Oct. 2020 - mars 2021



Les temps de contributions

1^{er} juill. 2021



La restitution

Été 2021



Le vote citoyen
sur les propositions d'actions

Oct. 2021



Les premiers engagements politiques



I - LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. Le contexte : la Convention citoyenne pour le climat

La transition écologique est au cœur du débat public. En juin 2020, les 150 citoyens de la Convention citoyenne pour le climat présentent leurs 149 propositions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030. Elles sont réparties en cinq thèmes : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger, se nourrir.

Si certaines des propositions sont d'ordre internationales ou nationales, les deux tiers relèvent des compétences des collectivités territoriales. Dans le même temps, la crise sanitaire – en révélant les fragilités et dépendances de nos sociétés – cristallise le débat public sur la notion d'un « monde d'après » à construire collectivement.

Considérant qu'une grande partie des solutions à la crise climatique se trouve dans les communes et que les maires sont en première ligne pour s'engager avec leurs habitants dans cette grande transformation que nous devons opérer, Christophe Béchu co-signe au lendemain des résultats de la convention citoyenne une tribune dans *Le Monde*¹, préfigurant la démarche locale de la transition écologique.

2. Le choix de 7 thématiques

Alors que les sujets en lien avec la transition écologique sont habituellement traités sous un angle plutôt technique (aménagement et construction, agriculture et alimentation, énergies renouvelables...), les élus séduits par les entrées de la Convention citoyenne pour le climat, qui font directement référence au quotidien des habitants choisissent de reprendre la même approche. Aux cinq thématiques de la convention s'ajoutent néanmoins deux nouvelles thématiques afin de s'adapter davantage aux aspirations locales angevines : s'épanouir et vivre en bonne santé.

Les objectifs qui s'inscrivent en toile de fond de ces 7 thématiques :

Préserver les ressources de notre territoire

**Réduire les émissions de CO2
de 60% d'ici à 2030**

Préserver la biodiversité

**Prendre en compte les enjeux
sociaux et la qualité de vie**

¹ « Un collectif de maires s'engage à appliquer les propositions de la convention citoyenne sur le climat », *Le Monde*, 23 juillet 2020 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/07/23/nous-prenons-l-engagement-de-mettre-en-oeuvre-dans-nos-villes-les-propositions-de-la-convention-citoyenne-sur-le-climat_6047012_3232.html

Les 7 thématiques :

Se nourrir



Pratiques agricoles durables (agroécologie, bio...), circuits courts et production locale, filières alimentaires, restauration collective, gaspillage...

Se déplacer



Mobilité individuelle et collective : Modes de transports doux, partagés, peu polluants, aménagement des voies publiques, offre de transports en commun...

Se loger



Accès aux services et fonctionnalités, rénovation énergétique des bâtiments, baisse des consommations d'énergies, lutte contre l'artificialisation des sols...

Consommer



Publicité, emballages (vrac, consignes, lutte contre le suremballage), réparation, recyclage, sensibilisation à la consommation responsable...

Produire et travailler



Production responsable, innovation bas carbone, formation et transformation des métiers et entreprises, clauses environnementales des marchés publics, sobriété énergétique...

Vivre en bonne santé



Santé environnementale : nuisances (air, bruit, eau...) et impacts santé, conséquences sanitaires du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité, préservation des espaces naturels...

Ajouts Angers Loire Métropole

- **Vivre en bonne santé** : La santé passe aussi par la préservation de l'environnement et de la biodiversité.
- **S'épanouir** : La culture et les loisirs sont des priorités du nouveau mandat, d'autant plus avec les restrictions sanitaires.

S'épanouir



Lien entre la culture, les loisirs, les sports et la transition écologique : éco-événements, éco-manifestations, culture comme vecteur de sensibilisation...

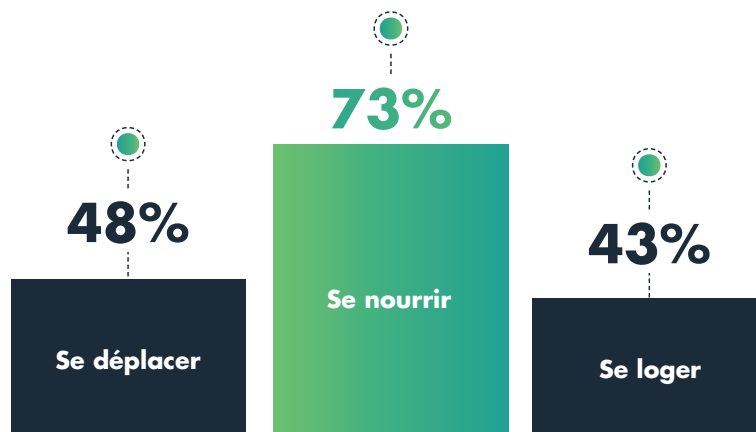
3. Une première enquête : « La transition écologique, c'est quoi pour vous ? »

Une première enquête est menée en septembre 2020 au niveau de la communauté urbaine via le magazine Métropole afin de recueillir les perceptions et attentes des citoyens. Les 1700 réponses font ressortir des priorités claires :

- 67% des répondants considèrent qu'il faut impliquer davantage les citoyens sur le territoire, et imaginer de nouvelles façons de les faire participer pour répondre aux enjeux de la transition écologique ;
- 97% des répondants pensent qu'il faut réinventer un modèle de développement local plus écologique et solidaire ;
- Les thèmes se nourrir et se déplacer arrivent en tête des préoccupations locales.

En parallèle, le travail de structuration de la démarche touche à son terme : les différentes méthodes de contribution sont fixées, la plateforme de participation en ligne Écrivons Angers est configurée... Tout est prêt pour le lancement !

Extrait des résultats de l'enquête « La Transition écologique, c'est quoi pour vous ? »



“

« C'est très intéressant de permettre de nous exprimer, de dire ce qu'on pense, surtout quand on est un peu en périphérie avec des problématiques spécifiques. »

Philippe, Saint-Léger-de-Linières



II - RELEVER ENSEMBLE LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. Le lancement des Assises de la transition écologique

« Nous avons un objectif clair : qu'un maximum d'habitants de notre territoire se sente impliqué, donne des idées, propose des pistes et des solutions, parce qu'on ne peut pas réussir la transition écologique uniquement à quelques-uns. (...) Il ne suffit pas de faire un vote à 100 pour changer les habitudes de 300 000. Il faut à un moment que tout le monde se sente concerné. ».

Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole



Le 23 octobre 2020, malgré un contexte compliqué qui exige la mise en place de mesures sanitaires drastiques, la soirée de lancement réunit 600 acteurs du territoire au centre de congrès Jean-Monnier à Angers. Élus, institutionnels, entreprises, associations et grand public, nombreux sont ceux à avoir répondu présents à ce premier grand rendez-vous. Sur scène, René Bidal, préfet de Maine-et-Loire, évoque le Plan de relance et le Contrat de transition écologique²; Arnaud Leroy, président de l'Ademe ; William Aucant, représentant de la Convention citoyenne pour le climat) ; les élus d'Angers Loire Métropole en charge de la Transition écologique et enfin six témoins, porteurs de projets locaux s'expriment sur les enjeux de ces assises. Les différentes formes de participation possibles ainsi que le calendrier de la démarche sont alors présentés. À l'issue, les participants sont enfin invités à remplir un questionnaire « La transition écologique c'est avec vous ! » afin de s'engager dès la fin de la soirée.

Le pari était pourtant audacieux : assurer une mobilisation collective à la hauteur des enjeux dans un contexte incertain. Le lendemain, un couvre-feu entre en vigueur et le 29 octobre le pays vit son deuxième confinement.

² Lancés par le Gouvernement en 2018, les Contrats de transition écologique (CTE) ont pour ambition d'accompagner les collectivités. En juin 2021, Angers Loire Métropole signe son CTE.

agir face à l'enjeu

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, C'EST AVEC VOUS !

Votre présence à cette soirée de lancement des Assises de la transition écologique atteste de votre intérêt certain pour notre territoire. Les questions suivantes vont nous permettre d'initier ensemble la mobilisation. Merci pour vos réponses.

1. Quelles thématiques vous intéressent le plus ? (3 maximum)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Se nourrir | <input type="checkbox"/> Se loger |
| <input type="checkbox"/> Se déplacer | <input type="checkbox"/> S'épanouir |
| <input type="checkbox"/> Consommer | <input type="checkbox"/> Vivre en bonne santé |
| <input type="checkbox"/> Produire et travailler | |



© Thierry Bonnet - Angers Loire Métropole

2. Comment souhaitez-vous proposer vos projets, vos idées ?

- En déposant vos idées directement sur ecrivons.angers.fr.
- En proposant des idées **en groupe dans un atelier autonome**, avec des personnes ou structures que vous pourriez mobiliser. Le cahier de contributions à remplir vous sera transmis par e-mail début novembre. Il sera également disponible en téléchargement sur ecrivons.angers.fr.
- En participant à des **ateliers animés par Angers Loire Métropole**. Il s'agit de trois rendez-vous programmés entre décembre 2020 et mars 2021, de 18h à 20h30 en semaine.
- Vous souhaitez simplement recevoir des informations complémentaires. Dans ce cas, laissez-nous votre e-mail ou envoyez votre demande à transition-ecologique@angersloiremetropole.fr.

3. Connaissez-vous des acteurs qui pourraient participer à la concertation ?

.....

.....

.....

.....

4. Vos coordonnées :

Nom - Prénom :

Contacts :

E-mail :

Téléphone :

Représentez-vous une structure (association, entreprise, fédération, etc.) ?

Non, je suis venu en tant que citoyen d'Angers Loire Métropole

Oui. Ma structure :

Les données recueillies seront analysées dans le cadre des Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole pour recueillir l'avis des citoyens sur la réponse à apporter aux enjeux du quotidien face à l'urgence climatique. Elles seront traitées par Auxilia Conseil, cabinet de conseil en transition écologique (jacques@auxilia-conseil.com), missionné par Angers Loire Métropole. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit de rétractation pour obtenir du responsable du traitement l'effacement de données à caractère personnel vous concernant dans les meilleurs délais.

© Direction de la Communication et du Rayonnement - Ville d'Angers-VAM / Graphisme logo : Medaplais / Octobre 2020

2. Les différentes formes de participation

La démarche lancée, les citoyens ont jusqu'à fin mars 2021 pour proposer leurs idées. Trois moyens s'offrent à eux :

- **La plateforme [ecrivons.angers.fr](https://www.ecrivonsangers.fr)** permet de contribuer simplement en ligne en format synthétique.
- **Des ateliers** sont organisés dans les communes, les quartiers, entre agents de la collectivité... Ils sont animés par le cabinet Auxilia, par Angers Loire Métropole ou par les élus municipaux eux-mêmes. Initialement prévus en présentiel, le format est rapidement adapté en visioconférence au regard du contexte sanitaire.
- **Un cahier de contributions**, téléchargeable, permet de suivre la même méthodologie qu'en ateliers et de rendre une contribution plus approfondie.

La méthode conçue par le cabinet *Auxilia Conseil* permet de cadrer la réflexion en entonnoir, pour passer des idées aux actions opérationnelles : les contributeurs s'interrogent dans un premier temps sur le temps du souhaitable puis sur le champ du possible afin de se recentrer sur la réalité du territoire. Pour finir, le temps de l'action permet aux citoyens de proposer des actions concrètes et réalisables.

“

« Il y a eu un gros travail pour faire avancer concrètement les choses à l'échelon de notre petite commune. »

Christian Milton, adjoint à l'Environnement, Savennières

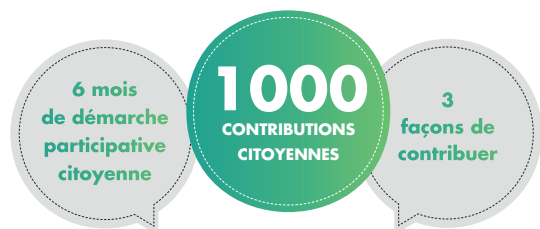
“

« Pour associer le plus largement les Briollaytains à la réflexion sur la transition écologique, nous avons organisé des ateliers auxquels plus d'une trentaine de personnes ont participé ! L'objectif était de répondre aux questions du cahier de contributions, ce qui a permis de faire un parallèle entre les grandes ambitions d'Angers Loire Métropole et une déclinaison au niveau local. Ça a très bien fonctionné ! »

Pierrick Viot, adjoint à la Transition écologique, au Cadre de vie et à l'Urbanisme, Briollay

La participation aux Assises en chiffres

- 1** EN INDIVIDUEL
• **Les propositions en ligne** sur Écrivons Angers
140 participants → **325 propositions**
- 2** EN GROUPE ET AUTONOME
• **Les cahiers de contributions**
Environ 250 participants → **251 propositions**
- 3** EN GROUPE ET ACCOMPAGNÉ
• **Les ateliers citoyens**
Communauté urbaine, communes, quartiers, agents de collectivité
Près de 400 participants → **424 propositions**



Retour sur la phase de contributions en photos



Fresques du climat réalisées avec les élus du Conseil municipal d'Angers et ceux du Conseil communautaire.

Le Conseil municipal des enfants (jeunes de CM2 et 6^e) de Saint-Barthélemy-d'Anjou a rédigé trois cahiers de contributions sur les thématiques se déplacer, consommer et s'épanouir.



Contribution des éco-délégués du collège Rabelais (élèves de la 6^e à la 3^e), sur la thématique se déplacer.





Atelier citoyen à Saint-Clément-de-la-Place sur la thématique vivre en bonne santé

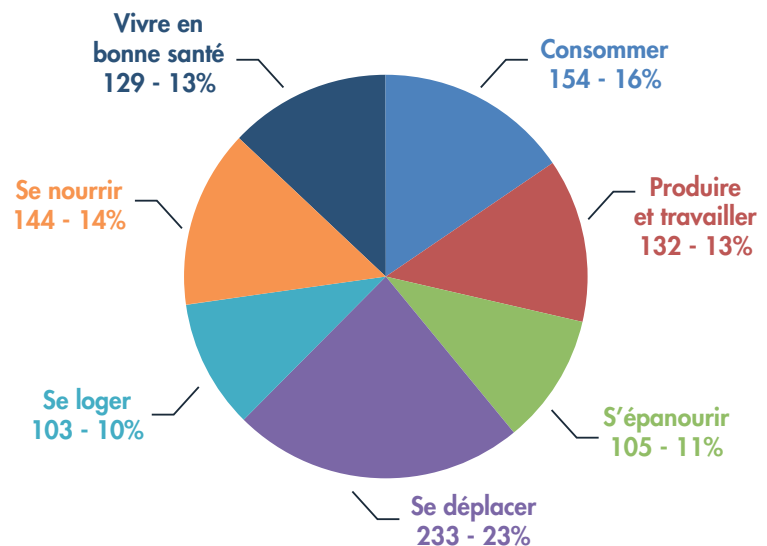
© DK

Saint-Clément-de-la-Place

3. Le passage des contributions aux actions

Fin mars 2021, 1 000 contributions sont enregistrées. Réparties de manière harmonieuses entre les sept différentes thématiques retenues, elles font l'objet d'un examen par les services techniques d'Angers Loire Métropole.

- **876 contributions sont jugées recevables (soit 88%)** : ce sont des actions nouvelles ou plus ambitieuses que l'existant.
- **124 contributions sont jugées non-recevables** : ce sont des actions déjà achevées sur le territoire, des actions qui ne relèvent pas des compétences locales (ordre national ou réglementaire) et quelques actions hors contexte.



S'en suit un travail important consistant à synthétiser l'ensemble des 876 contributions en vue de les insérer dans un cahier de vote : 135 propositions sont ainsi rédigées et réparties en 27 orientations. Ce travail de fond se déroule alors que la collectivité peine à se remettre d'une cyber-attaque majeure qui paralyse son système d'informations depuis janvier 2020.

